

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/12
Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2023	
Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	17
Votes Contre :	0
Abstention :	0

Présents : MM LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, Mmes LABONNE-NOLLET Laurie, MORIN-DESMURS Michèle, MM DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, BUSSEIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MUNCH Armelle, MATHUS Véronique, MARTINOT Noémie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel.

Procuration : M. CLEMENT Pascal à M. LAVENIR Christian

Absente : Mme DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : M. BENCADI Karim

Objet : Vote des taux des taxes directes

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit.

	Taux 2023
Taxe foncière bâtie	38,00 %
Taxe foncière non-bâtie	30,97 %
Taxe d'habitation	4,47%

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** les taux des taxes directes tels que présentés ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire notifier cette décision aux services préfectoraux, de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire

Christian LAVENIR